

# Compte rendu de l'Assemblée Générale du 6 Février 2015

## Association Cassidaine des Bateaux de Tradition



Date : Le Vendredi 6 Février 2015 à 18h00 dans les locaux de la MEVA de Cassis (4 Rue Séverin Icard)

Participants : Les membres du Bureau Provisoire

- Paul GOBET
- Philippe SIEPEN
- Guillaume MARTY
- Eric BRUN
- Jean-Claude CAYOL
- Jean-Marc GIMMIG

Et Monsieur Philippe DENONFOUX (Président démissionner)\*.

Invités présents :

- La Maire de Cassis représentée par Monsieur Marc de CANEVA
- Le CG13 représenté par Monsieur Philippe PALMARINI

---

- 44 adhérents de l'association étaient présents et 10 Pouvoirs étaient signés et adressés en temps voulu. Le Quorum était atteint et la séance a été ouverte à 18h15 par Monsieur Paul GOBET (Président du bureau provisoire)

- Monsieur Paul GOBET a ouvert la session et remercié l'ensemble des participants et des Invités, et tout particulièrement La Mairie, le CG13, le Chantier TRAPANI et le groupement GTC, la Fondation du CREDIT AGRICOLE, ainsi que tous les Sponsors sans qui rien ne serait possible, et sur lesquels on reviendra plus loin.

Il nous a fait part du déroulement de cette A.G, à savoir :

- Le résumé des activités 2014 par le secrétaire.

- Les différents acteurs qui ont contribué à la réussite de nos diverses manifestations.
- Le Bilan Financier par le Trésorier.
- Le vote des membres du nouveau bureau.
- La présentation d'un projet « Château de Port-Miou ».

- Paul Gobet demande ensuite à l'assemblée s'il y a des commentaires sur le procès-verbal de l'A.G du 14 février 2014. Aucune objection n'étant soulevée, il est adopté à l'unanimité.

- Puis Paul Gobet rappelle que les dossiers 2014 de demande de subventions de travaux de réparations sur nos bateaux en bois auprès du C.G 13 sont en cours de traitement, et que la possibilité de faire de nouvelles demandes pour 2015 est maintenue !!! Les documents à remplir sont téléchargeables sur notre site /Internet habituel, et les dossiers doivent être IMPERATIVEMENT remis à notre association AVANT le mois de Septembre 2015.

- Enfin, Paul Gobet nous annonce (sous réserve) que le bureau de l'ACBT étudie la possibilité de mettre en place UN PRET de « petits Matériels » aux membres de notre association, du style : Ponceuse, chargeur portatif, nettoyeur haute pression etc... Les modalités de mise en place et de fonctionnement nous seront communiqués ultérieurement.

- Vient ensuite, la projection sur Grand écran, d'un magnifique Diaporama réalisé avec talent par notre ami Philippe SIEPEN, et qui est un véritable florilège d'une rétrospective de toutes les manifestations organisées par l'ACBT ou auxquelles notre association a participé d'une façon ou d'une autre !!! MERCI Philippe de nous avoir permis à toutes et à tous, de revivre ces beaux et bons moments de Partage et d'Amitié ....

Pour ceux qui n'ont pu être présents, ou ceux qui ont envie de le revoir, ce Diaporama va être mis sur notre site internet : Alors RDV sur le site [www.acbt.fr](http://www.acbt.fr)

- Après avoir regardé ces superbes photos, le Président a émis le souhait de réussir les activités 2015 au moins à la hauteur de celles de 2014, activités dont le calendrier 2015 va être présenté par J.M. GIMMIG. Le Président rappelle que notre association est vraiment l'affaire de toutes et de tous et qu'il est donc TRES IMPORTANT que chacune et chacun d'entre nous se mobilise, s'investisse et participe dans la mesure du possible, chaque fois qu'une manifestation ayant trait à la Mer nous est proposée : « C'EST UNE AFFAIRE DE FAMILLE, et il est persuadé qu'au bout du compte, tout le monde y trouvera son compte. Il espère bien que son message sera entendu par chacun d'entre nous »

- Jean-Marc GIMMIG a tout d'abord remercié au nom du Bureau et de tous les adhérents, Hervé de LISLE pour le dynamisme dont il a fait preuve, et pour tout le travail qu'il a effectué au sein de l'ACBT. (Hervé ayant démissionné de son poste de secrétaire dans le courant 2014 pour raisons personnelles).

J.M.G a ensuite présenté à l'assemblée, le programme des diverses manifestations déjà prévues pour 2015 :

- Dimanche 5 Avril : Participation aux « PUCES NAUTIQUES »
- Samedi 25 Avril : Fête de Printemps avec sa sortie Pêche : RdV à 7h30 sur le Port devant le bureau de l'ACBT.
- AVRIL : Participation à l'Opération « Port Propre ».
- 1<sup>er</sup> Mai : Participation à la journée organisée par l'ass « les ailes du petit prince » (accompagnement en rade de cassis)
- MAI : Participation à l'opération « Plages et Rochers Propres ».
- MAI : Les 15, 16 et 17 Mai, Participation aux « VOILES de CASSIS »
- Dimanche 28 Juin : Fête de la St. PIERRE.
- Dimanche 28 Juin : TROPHEE des BARQUETTES
  - A 16h : Course à la Rame des Barquettes en rade de Cassis
  - A 18h : Remise des Trophées
  - A 19h : Banquet de l'ACBT
- Dimanche 4 septembre : Participation à la « GRANDE PARADE » à Marseille.
- Dimanche 20 Septembre : Dans le cadre des Vendanges étoilées, participation coutumière de l'ACBT sur le Vieux Môle à partir de 12h
- Mi-Septembre : Participation à « L'ACAMPADO » à la Ciotat
- Samedi 3 Octobre : Fête d'Automne avec sa sortie pêche - RDV à 7h30 sur le Port devant le bureau de l'ACBT.
- Dimanche 4 Octobre : Fête des Barquettes et la saison 2015 se clôturera avec la dégustation de notre désormais célèbre Soupe de Poissons.

-Guillaume MARTY, notre Trésorier, a présenté les comptes Recettes/dépenses : Ses tableaux complets, clairs et précis ont fait ressortir un solde positif de 12 924 € en fin d'exercice, le loyer et les diverses réceptions étant les postes de dépenses les plus lourds.

Guillaume a également présenté le Budget prévisionnel 2015 qui s'avère bien équilibré, sachant qu'il y aura cette année une dépense supplémentaire par rapport à 2014, et qui va concerner le renouvellement du stock (épuisé) de Tee-shirts et des drapeaux.

- Quidus est donné par l'unanimité à Guillaume MARTY pour sa gestion.

Il ressort que notre association ne serait pas viable dans les conditions actuelles, si nous ne bénéficions pas de l'aide de certaines collectivités locales et de généreux Sponsors, sachant que la cotisation de 25 € par adhérent (qui a été reconduite pour 2015), n'a permis d'encaisser que 1920 € en 2014, et sachant également qu'heureusement le nombre d'adhésions de Membres/Propriétaires + Equipiers est passé de 34 en 2011 à.....80 en 2014 ! Cela prouve bien, si besoin en était, l'intérêt

et le dynamisme que les membres de notre association trouvent dans la vie de l'ACBT, grâce à une passion commune pour la Mer, grâce à la pêche, grâce à nos Barques de Tradition et surtout.....grâce à l'Amitié !

Le Bureau va s'efforcer de tout faire pour maintenir en 2015 l'ambiance, l'Esprit et la motivation rare qui font actuellement la force de notre association : Mais il faut bien que chacun se sente concerné !

- Nous tenons à remercier tout particulièrement le Conseil Général 13, le Groupement GTC, La Mairie de Cassis, le Chantier TRAPANI, la Donation Vert et Bleu, et les Sponsors privés : CABESTO, ONET, le CREDIT AGRICOLE, la Bière « LA CAGOLE », DELICES et CREATION, MONTANER et PIETRINI.

MERCI pour leur aide précieuse, mais il va nous falloir chercher encore d'autres Aides pour pouvoir réaliser les projets que nous avons dans nos cartons...

- RAPPEL est fait à tous les membres présents, des diverses Remises auxquelles ils peuvent prétendre auprès de certains de nos Sponsors :

- CABESTO nous accorde désormais une Remise de 10 % sur tous leurs produits. (sauf articles en Soldes ou en Promotion). Pour bénéficier de cette remise, les membres de l'ACBT devront présenter à la caissière la carte qui leur a été remise lors du paiement de leur cotisation 2015, et se faire établir par CABESTO leur carte de Fidélité (gratuite) lors de leurs premier achat.

- Le Chantier TRAPANI qui accorde également une remise de 10% sur tous les produits que vous trouverez dans leur boutique (accastillage, peinture, produits d'entretien etc...)

...et nous allons négocier avec ACCASTILLAGE DIFFUSION de La Ciotat pour essayer d'obtenir également une Remise de 10% sur la gamme de leurs Produits.

## **- ELECTION DU BUREAU**

Conformément à l'ARTICLE 9 de nos statuts - Trois nouvelles candidatures sont parvenues à l'association : il s'agit de Messieurs Paul GOBET, Eric BRUN et de Jean-Marc GIMMIG, qui ont été élus à l'unanimité et une voix contre. Ils rejoindront, Philippe SIEPEN, Guillaume MARTY et Jean-Claude CAYOL, ces trois derniers ayant été élus lors de L'assemblée générale du 14 février 2014.

Lors de la réunion du bureau prévu le 13/02/2015, il sera précisé la nouvelle position et le rôle de chacun des membres du conseil d'administration composé des six membres élus suivant :

- Paul GOBET
- Philippe SIEPEN
- Guillaume MARTY
- Eric BRUN
- Jean-Claude CAYOL
- Jean-Marc GIMMIG

\* - Monsieur Philippe DENONFOUX est nommé Président d'Honneur, après sa démission, faisant suite à ses nouvelles responsabilités municipales au poste de 1<sup>er</sup> adjoint.

### **- MODIFICATION DES STATUTS**

- Des modifications sont prévues dans le cadre de nos statuts, avec en particulier la création d'un poste de Président d'Honneur.

- Jean-Claude CAYOL doit s'occuper avec Paul GOBET, de modifier ces textes, et de les déposer auprès de la Préfecture des BdR avec la composition du Nouveau Bureau.

- Jean Claude CAYOL a reparlé du Parc National des Calanques, en précisant que les ZNP (Zones de non-prélèvement) étaient désormais balisés, aussi bien à terre qu'en mer, et qu'il fallait bien respecter les Règlements du Parc en tant que Plaisanciers. 18 contrôleurs assermentés seraient mis en place d'ici cet été pour, entre autre, verbaliser les contrevenants !

Il a également exposé les problèmes de pollution dans le Parc national et des mesures qui doivent être prises pour réduire ces Polluants...

### **- BARQUE CAAP CALANQUES.**

- Philippe SIEPEN a fait part des difficultés rencontrées en 2014 avec cette nouvelle barque qui a connu de sérieux problèmes d'étanchéités et a nécessité pour remise en état, des tirages à terre par le Chantier TRAPANI, constructeur de cette barque ! A ce jour tout est rentré dans l'ordre, et son utilisation devrait pouvoir fonctionner normalement dès le Printemps.

Il est rappelé que chacun peut consulter les conditions de mise à disposition de cette barque (réservée aux membres de l'ACBT), sur le site internet de l'ACBT.

### **- DOSSIERS BIP (Bateau d'intérêt Patrimonial)**

- Certains membres de l'association ont manifesté le désir de faire un dossier pour inscrire et faire classer leur Barque au BIP.

- Pierre BERTRAND (dont la barque a déjà obtenu l'agrément BIP) a gentiment proposé de réunir un matin, les propriétaires intéressés par cette démarche, pour leur expliquer la marche à suivre et comment remplir les formulaires.

- Que les candidats se fassent connaître auprès de J.M. GIMMIG au 06 81 40 27 56 d'ici le 10 MARS 2015 au plus tard, de manière à pouvoir organiser cette réunion.

### **- REHABILITATION DU CHATEAU DE PORT-MIOU - DONS**

- Philippe DENONFOUX a présenté l'avant-projet du chantier de réhabilitation du Château de PORT-MIOU. Avec l'appui d'un Diaporama, Philippe a expliqué les détails de cet ambitieux projet de 1 Million d'euros !

Un Appel est lancé aux membres de l'association qui souhaite soutenir le projet, en faisant un Don de leur choix qui aidera à la restauration du Château. Un don qui en contre- partie, sera déductible d'impôt pour l'année en cours... Tous les détails de ce projet et les Bons de Souscription se trouve en mairie de Cassis.

## - DIVERS

Le Bureau a prévu de faire un don de 100 € pour le Château de Port-Miou, et un autre don de 100 € pour la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer). Adopté à l'unanimité.

L'ORDRE du JOUR étant épuisé, la séance est levée à 19h30, et Paul GOBET remercie à nouveau tous les membres présents pour l'attention qu'ils ont bien voulu apporter à cette A.G , ainsi que les divers intervenants, et propose de prendre tous ensemble le sympathique « VERRE de L'AMITIE » préparé à notre attention .

Compte rendu de l'Assemblée Générale,  
rédigé à Cassis le 6 février 2015 par le secrétaire adjoint Jean-Marc GIMMIG

